

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

**Décision du 6 décembre 2013 portant délégation de signature
(direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est)**

NOR : DEVA1332232S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la sécurité de l'aviation civile,
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;
Vu l'arrêté du 7 janvier 2009 portant nomination de la directrice de la sécurité de l'aviation civile ;
Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à M. Gérard Lefèvre, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est.

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

M. Patrice Mathieu, conseiller d'administration de l'aviation civile, chef du département gestion des ressources.

Mme Myriam Moutou, attachée principale d'administration de l'aviation civile, adjointe au chef du département gestion des ressources.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux dépenses inférieures à 1 000 € TTC, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à M. Daniel Thorwarth, adjoint principal d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances.

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », dans la limite de leurs attributions, à :

M. Rémy Mertz, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du département surveillance et régulation.

Mme Sophie Lejeune, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, déléguée pour la Lorraine - Champagne-Ardenne.

M. Yann Lafitte, technicien supérieur des études et de l'aviation civile, adjoint à la déléguée pour la Lorraine - Champagne-Ardenne.

M. Yves Le Goff, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué pour la Bourgogne - Franche-Comté.

M. Patrick Gérardin, technicien supérieur des études et de l'aviation civile, adjoint au délégué pour la Bourgogne - Franche-Comté.

Article 5

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépense mentionnées aux articles 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Daniel Thorwart, adjoint principal d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances.

Mme Aurore Lacassagne, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Nolwenn Lackner, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Laetitia Raymond-Sourd, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Article 6

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépense mentionnées aux articles 30, 31 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Rémy Mertz, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du département surveillance et régulation.

Mme Sophie Lejeune, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, déléguée pour la Lorraine - Champagne-Ardenne.

M. Yann Lafitte, technicien supérieur des études et de l'aviation civile, adjoint à la déléguée pour la Lorraine - Champagne-Ardenne.

M. Yves Le Goff, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, délégué pour la Bourgogne - Franche-Comté.

M. Patrick Gérardin, technicien supérieur des études et de l'aviation civile, adjoint au délégué pour la Bourgogne - Franche-Comté.

Article 7

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépense mentionnées à l'article 30 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

Mme Martine Blasius, adjointe d'administration de l'aviation civile, chargée de voyages à la délégation Bourgogne - Franche-Comté.

Mme Marie-Dominique Langen, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire de direction.

Mme Évelyne Martinet, adjointe d'administration de l'aviation civile, chargée de voyages à la délégation Lorraine - Champagne-Ardenne.

Mme Marie-Christine Soulage, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire du département gestion des ressources.

Mme Évelyne Wittmer, adjointe d'administration de l'aviation civile, secrétaire du département surveillance et régulation.

Mme Valérie Rothlisberger, adjointe d'administration de l'aviation civile, chargée de voyages à la délégation Bourgogne - Franche-Comté.

Article 8

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de recette mentionnées à l'article 23 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Daniel Thorwart, adjoint principal d'administration de l'aviation civile, chef de la subdivision finances.

Mme Aurore Lacassagne, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Nolwenn Lackner, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Mme Laetitia Raymond-Sourd, adjointe d'administration de l'aviation civile, gestionnaire finances.

Article 9

La décision du 18 octobre 2013 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est) est abrogée.

Article 10

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 6 décembre 2013.

F. Rousse